Tourner en rond. Tourner autour… de l'évaluation

Turning round. Turning around… evaluation

Marta Hernández Alonso
Université Catholique de Louvain
martahernandezalonso@hotmail.com

Resumen: Considerando los recientes debates críticos sobre la evaluación en Francia, y siguiendo el hilo conductor de esta noción en los textos de Jacques Derrida, este ensayo se propone repensar la actualidad de esta cuestión. Pondremos de relieve la importancia del testimonio y de la noción de frontera en el pensamiento de Derrida para relacionarlos con la problemática de la evaluación. Esta forma de entender el problema pretende tomar en cuenta lo que Derrida llama lo «intratable». Situaremos además nuestro propósito en relación a los análisis de Derrida de los discursos de su época, y subrayaremos la pertinencia de sus reflexiones para pensar la actualidad.
Palabras clave: evaluación, frontera, testimonio, prueba, intratable.

Abstract: Following the critical debates about evaluation in France, and the thread of this notion in some of Derrida's texts, in this paper we will try to rethink the actuality of this problematic question. We will emphasize the importance Derrida gives to notions such as testimony and border to link them to the problematic of evaluation. By approaching evaluattion this way, we intend to take into account what Derrida calls the «intractable». We will situate our discussion within Derrida's analysis of the discourses contemporary to his time while underligning their pertinence for today.
Keywords: evaluation, border, testimony, test, intractable.

Copyright © 2021 Marta Hernández Alonso
Ápeiron. Estudios de filosofía, monográfico «Lecturas de Derrida», n.º 15, 2021, pp. 113–141,
Madrid-España (ISSN 2386 – 5326)
http://www.apeironestudiosdefilosofia.com/

Recibido: 18/12/2020 Aceptado: 06/02/2021

«À force de ne pas comprendre ce qu'on dit en sa présence,
il a pris un caractère défiant. De là cet air de gravité ombrageuse,
comme s'il avait le soupçon, au moins, que quelque chose
ne tourne pas rond entre les hommes. »
Albert Camus, *La chute*

L'évaluation fait débat en France. Elle est au cœur d'opiniâtres critiques. Celles-ci soulignent souvent la dérive managériale des institutions marquée par l'hyper productivité et l'atteinte des objectifs soumis à des évaluateurs extérieurs. Ceux-ci semblent être de plus en plus détachés des contraintes matérielles impliquées dans le travail et dans les processus de délibération, d'apprentissage, de prise des décisions, et de production humains connus jusqu'à maintenant. Sous prétexte d'un idéal de transparence et d'objectivité garanti par un tiers, prolifèrent les organismes et les agences d'évaluation et de notation, les auditeurs, les consulteurs, etc., eux-mêmes soumis, parfois, à d'autres instances d'évaluation auprès desquelles ils doivent prouver leur conformité à une démarche dite de « qualité », en accord avec indicateurs et référentiels communs. Les titres et les études critiques sur ce sujet n'ont pas cessé de se succéder depuis plus d'une décennie[1]. Parmi ceux-ci, citons un fragment de l'article *Critique de la philosophie de l'évaluation* du sociologue Danilo Martuccelli, qui voit dans la promotion contemporaine des évaluateurs, la « véritable nouvelle *philosophie de gouvernement* » (Martuccelli, 2010: 28). Celle-ci allie « deux modes de gouvernement longtemps distincts » qui composent dans l'actualité « un étrange hy-

[1] Voir, par exemple : Alain Miller, Jacques et Milner, Jean-Claude (2004) *Voulez-vous être évalué ?* Grasset (collection « Figures »), Paris ; ce numéro de la revue *Cités* : « L'idéologie de l'évaluation. La grande imposture » (2009) in *Cités*, n°37, Presses Universitaires de France, Paris ; « La passion évaluative » (2009), in *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8 ; l'article de Marquis, Michel (2016) « L'évaluation, entre contrôle et attention », in *Améliorer l'homme ? Le portique. Revue de philosophie et des sciences humaines*, n° 37-38; le dossier « Les professionnels de l'évaluation. Mise en visibilité d'un groupe professionnel» (2018), in *Sociologies* [en ligne].

bride historique » : « Il procède à la fois d'une conception du monde ayant fait de la compétition marchande le principe central de la réalité sociale et d'une promotion *sui generis* de l'action étatique » (*Ibid*).

Un peu d'actualité

Une des conséquences, dont nous souhaitons témoigner, de ce que Martuccelli appelle « philosophie de l'évaluation » concerne la politique linguistique menée par le gouvernement français ces dernières années à l'égard des demandeurs de la nationalité française et, seulement depuis 2018, de tous ceux qui demandent pour la première fois, ou qui sont en situation de devoir renouveler, leur carte de résidence : la dite « carte des dix ans »[2]. Chose inédite. Avant le 7 mars 2018, les immigrants non européens n'avaient pas l'obligation de joindre à leur dossier de demande ou de renouvellement de carte de séjour une attestation d'évaluation de leur niveau de français[3]. Autre chose inédite: avant le 1er avril 2020, les prétendants à la nationalité française n'étaient pas dans l'obligation de joindre à leur dossier de demande de naturalisation une attestation d'évaluation de leur niveau d'expression écrite, mais seulement de leur niveau de compréhension orale et écrite, ainsi que de leur niveau d'expression orale[4]. Soulignons que la nouvelle évaluation obligatoire de l'écrit est tout sauf anodine, compte tenu du grand nombre d'immigrants francophones que reçoit la France. Provenant des anciennes colonies, beaucoup de ces immigrants sont dans la situation de parler le français et de le comprendre (comme leur deuxième ou

[2] L'auteur du texte a travaillé comme assistante pédagogique dans un centre de formation parisien, pendant la période où les épreuves linguistiques pour la demande de nationalité et de carte de résident françaises ont été implémentées.

[3] *Cf.* « Arrêté du 21 février 2018 fixant la liste des diplômes et certifications attestant le niveau de maîtrise du français requis, pour l'obtention d'une carte de résident ou d'une carte de résident portant la mention "résident de longue durée – UE" ».

[4] *Cf.* « Arrêté du 12 mars 2020 fixant la liste des Etats prévue aux a du 10° de l'article 14-1 et a du 9° de l'article 37-1 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 modifié relatif aux déclarations de nationalité, aux décisions de naturalisation, de réintégration, de perte, de déchéance et de retrait de la nationalité française ».

même première langue) mais, n'ayant pas été scolarisés ou très peu, ils le lisent à peine ou pas du tout. Et ils ne l'écrivent pas, ou très peu. Dans le jargon d'enseignants de Français Langue Étrangère[5], ce sont « les alphas », appellation devenue familière qui désigne les apprenants, souvent francophones, non-alphabétisés ou qui sont en cours d'alphabétisation[6].

Ces épreuves d'évaluation ont évolué vers un format dématérialisé qui restreint les chances des évalués des caractéristiques mentionnées. À la connaissance de la langue française, déjà limitée à une « réalité » davantage occidentalisée et « nationale», s'ajoute l'évaluation, implicite et non avouée, de la langue informatique[7]. Pour le malheur de ceux qui ne savent pas, ou très peu, se servir d'un ordinateur, et qui parfois n'ont pas d'ordinateur chez eux. Sans parler de la grande difficulté qu'ils éprouvent à associer les lettres (qu'ils n'écrivent pas, ou très peu, sur le papier) aux caractères d'un clavier. Les formations, souvent très limitées en nombre d'heures et en temps d'apprentissage (dont peuvent profiter seulement ceux qui ont travaillé et cotisé en France depuis quelques années), deviennent un hétéroclite, contre-la-montre, des cours de français et d'informatique très élémentaire. Afin que les candidats puissent s'approcher le plus possible du « score » demandé.

Les épreuves d'évaluation de la langue française sont vendues aux candidats par des organismes privés agréés, selon une politique qui allie contrôle étatique et décentralisation, contrôle étatique et *business*,

[5] Désigné souvent par l'acronyme « FLE ».

[6] Nous utilisons le terme alphabétisation pour désigner l'acte d'alphabétiser toute personne, francophone ou non, qui n'a jamais appris à lire ni à écrire. Ce phénomène se distingue de l'illettrisme qui fait référence à des personnes qui ne savent pas –ou insuffisamment– le faire, bien qu'ayant été scolarisés. (*Cf.* Dumazedier, Joffre et De Gisors, 1984 : *passim*).

[7] Bien que le format papier existe toujours, la version électronique prédomine. La compréhension orale et écrite est évaluée lors d'une même épreuve QCM (Questions à Choix Multiples). L'épreuve d'expression orale est administrée par un examinateur lors d'un entretien individuel enregistré pour être réévaluée lors d'une deuxième écoute par un autre évaluateur extérieur au centre de formation dans lequel se déroulent les épreuves.

contrôle étatique et expertise déléguée[8]. L'estimation du niveau de français qui avant était prise en charge lors d'un entretien oral par les agents de la préfecture de police est actuellement une activité réalisée par des « professionnels de l'évaluation »[9]. Cette activité rapporte de l'argent et crée des emplois. Les arguments en faveur de cette modalité d'évaluation ne manquent pas, et se rallient sans peine au mot d'ordre de la neutralité, de l'expertise et de l'égalité. Les résultats vérifiés par des experts à l'aide des logiciels promettent l'objectivité. Cependant, nous pouvons nous demander si cette modalité d'évaluation ne transforme pas, tout simplement, l'arbitraire de la rencontre avec l'autre (ses critères subjectifs, sa bonne ou sa mauvaise disposition à l'égard de l'évalué, etc.) dans des procédures également arbitraires mais formalisées, et répétables à l'identique pour tous et pour chacun.

La prolifération des évaluateurs va de pair avec le processus actuel de décentralisation du pouvoir et de l'autorité dont Derrida parle explicitement dans certains textes. Dans *Mochlos, l'œil de l'Université*, il prend acte de cette forme contemporaine de décentralisation du pouvoir et de son impact dans l'enseignement universitaire. Il la désigne comme une « nouvelle «censure» » (Derrida, 1990: 483). Cette censure est « nouvelle » parce qu'elle ne se manifeste pas, comme jadis, par des interdictions explicites se rassemblant sur la place centrale d'une seule autorité. Ce que Derrida écrit ici à propos du milieu universitaire et académique ne lui est pas exclusif et peut être repéré dans d'autres contextes où le pouvoir de l'État, ainsi que des instances qu'il représente ou qui le représentent, est en jeu. Nous soulignons le mot d'évaluation et l'importance que Derrida accorde à l'étude des « actes d'évaluation» pour l'exercice de la responsabilité :

[8] Le prix moyen oscille entre 110 et 150 euros. Les organismes concepteurs et délivreurs des attestations linguistiques, qui vérifient le résultat des épreuves, et vendent les tests linguistiques aux centres de formation sont la Chambre de Commerce et de l'Industrie (pour le TEF, Test d'Évaluation du Français) et le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) dépendant du Ministère de l'Éducation (pour le TCF, Test de Connaissance du Français).

[9] Voir titre : « Les professionnels de l'évaluation. Mise en visibilité d'un groupe professionnel » *Cf.*, ci-dessus, note 1.

> La machine de cette nouvelle « censure » au sens large est omniprésente et beaucoup plus complexe qu'au temps de Kant, par exemple, où toute la problématique et toute la topologie de l'Université s'organisaient autour de l'exercice de la censure royale. Aujourd'hui, dans les démocraties occidentales, cette forme de censure a presque totalement disparu. Les limitations interdictrices passent par des voies multiples, décentralisées, difficiles à rassembler en système. L'irrecevabilité d'un discours, la non-habilitation d'une recherche, l'illégitimité d'un enseignement sont déclarées par des actes d'évaluation dont l'étude me paraît être l'une des tâches les plus indispensables pour l'exercice et la dignité d'une responsabilité académique (Derrida, 1990: 483-484).

Quiconque un peu familiarisé avec la pensée de Derrida sait que le terme de « dissémination » nomme précisément cela : le mouvement de décentralisation et désagrégation du sens qui ne se rassemble pas en système, ni ne revient à une place centrale et souveraine[10]. Tout au long de son travail, Derrida n'a-t-il pas montré qu'il n'y a pas de centre ni d'autorité comme tels, ni d'instance d'évaluation première ou ultime, mais seulement des envoyés, des émissaires, ou des représentants, tous suppléants d'une autorité première manquante? La dissémination brouille la figure classique de la clôture du sens ainsi que des frontières logocentriques qui séparent, suivant le tracé d'une ligne continue, l'espace homogène du dedans d'un dehors également homogène (*Cf.* par exemple, Derrida: 1972a : XX-XXI). La métaphysique, dans son fonctionnement d'ensemble, serait l'expression la plus systématique du logocentrisme ethnocentrique, et le « symptôme » tout aussi bien de son aboutissement rationnel que des dérèglements d'une pensée pour qui la « […] censure est […] affaire de la raison » et pour qu' « […] il n'y a pas de censure sans raison […]» (Derrida, 1990 : 354)[11]. Dans le meilleur des cas, et lorsque la censure se montre autrement que par la force du pouvoir arbitraire, le discours s'explique avec elle et en fait de la pédagogie. La philosophie pousse ce travail de justification rationnelle à son hyperbole. Suivant celui-ci, Derrida décèle ses paradoxes et repère la force arbitraire de la loi et des évaluations qu'elle établit. A commen-

[10] « […] la dissémination *affirme* la génération toujours déjà divisée du sens […] » (Derrida, 1972a: 326).

[11] Pour l'emploi derridien du terme de « symptôme », *cf.* Derrida, 2001a : 105-106.

cer par celle d'un *logos* qui, dès les commencements de la philosophie, évalue l'écriture en la dévaluant (*Cf.* par exemple, Derrida, 1990: 446).

Or, la décentralisation de l'autorité évaluatrice dont parle ici Derrida, vise moins la déconstruction de la figure de la censure « royale » des époques précédentes que ce qui se passe aujourd'hui. Cette transformation marque, pour lui, une différence à l'égard de la représentation classique du pouvoir et de l'autorité. Dans *Transfert* ex cathedra *: Le langage et les institutions philosophiques*, Derrida s'explique également sur cette question en soulignant qu'« il serait néanmoins naïf d'en conclure que […] la censure a disparu […]» (Derrida, 1990 : 347). Et il ajoute: « Ce qui peut avoir changé, c'est la forme que prend l'usage de cette force, le lieu et la machinerie de son application, de sa distribution, la complication, la diversification et la surdétermination de ses trajets » (*Ibid*). Derrida rebondit ensuite sur la décentralisation et la multiplication d'instances évaluatrices, et emploie le mot « censure » dans un sens qui n'est pas très différent de celui déjà proposé par Roland Barthes, à savoir que la censure consiste moins à interdire ou à empêcher de parler qu'à contraindre à parler d'une certaine manière, et à tenir toujours le même discours[12]:

> La censure ne consiste d'ailleurs pas à réduire au silence absolu. Il suffit qu'elle limite le champ des destinataires, ou des échanges en général. Il y a censure dès que certaines forces (liées à des pouvoirs d'évaluation et à des structures symboliques) limitent simplement l'étendue d'un champ de travail, la résonance ou la propagation d'un discours. Aujourd'hui, cela ne procède pas nécessairement d'un organisme central et spécialisé, d'une personne (le roi ou son ministre), d'une commission officiellement constituée à cet effet. Au travers d'un réseau très différencié, voire contradictoire, […] ce pouvoir interdicteur se trouve associé à d'autres instances: autres institutions de recherche et d'enseignement, nationales ou internationales, pouvoir éditorial, médias, etc. Dès lors qu'un discours, même s'il n'est pas interdit, ne peut pas trouver les conditions d'une exposition ou d'une discussion publique

[12] « La vraie censure, cependant, la censure profonde, ne consiste pas à interdire (à couper, à retrancher, à affamer), mais à nourrir indûment, à maintenir, à retenir, à étouffer, à engluer dans les stéréotypes […], à ne donner pour toute nourriture que la parole consacrée des autres, que la matière répétée de l'opinion courante. L'instrument véritable de la censure, ce n'est pas la police, c'est l'*endoxa* » (Barthes, 1971 : 130).

> *illimitée*, on peut parler, si abusif que cela puisse paraître, d'un effet de censure. L'analyse en est plus nécessaire et plus difficile que jamais (Derrida, 1990: 348).

Derrida souligne que la difficulté d'analyser le phénomène actuel de la censure, et ce qui le rend plus nécessaire que jamais, tient au fait que le pouvoir passe au travers d'un réseau très différencié qui se laisse mal saisir sous la forme classique de l'autorité centralisée. C'est pourquoi si Derrida nous apprend que, dans la tradition métaphysique (qui va, au moins, de Platon à Hegel), le centre d'autorité (comme dernière instance évaluatrice) ne tient que d'un semblant ou d'une fiction, et nullement d'une présence ultime[13], il y a lieu de se demander si ce n'est pas ce semblant ou cette fiction du pouvoir (fiction politique d'un centre d'autorité) qui s'estompe aujourd'hui. Au moins dans l'Europe Occidentale. Quoique de manière inégale et à différentes vitesses, ce processus de déconstruction de l'autorité[14] donne lieu à des nouvelles figures toujours hybrides, et inédites, entre dissémination et autorité, dissémination et pouvoir, dissémination et (ir)responsabilité[15].Que le changement ou la rupture s'annonce toujours, pour Derrida, comme impossible, c'est, en tout cas, ce qui ne devrait pas nous rassurer sous les figures classiques du pouvoir qu'on croit connaître. Ceci devrait, comme l'écrit Derrida à propos d'une pensée confrontée à l'émergence du virtuel, « […] déranger notre logique du possible et de l'impossible » (Derrida, 2001a: 101).

---

[13] « À bien des égards, et d'un point de vue qui ne couvre pas tout le champ, nous sommes aujourd'hui à la veille du platonisme. Qu'on peut aussi naturellement penser comme un lendemain du hegelianisme. En ce point la *philosophia*, l'*epistémè* ne sont pas "renversées", "refusées", "freinées" […]. Mais elles sont, selon un rapport que la philosophie nommerait *simulacre*, selon un excès plus subtile de la vérité, assumées et en même temps déplacées dans un autre champ, où l'on pourra encore, mais seulement, "mimer le savoir absolu" […] » (Derrida, 1972a : 133-134).

[14] Nous entendons ici par « déconstruction » non seulement une stratégie de lecture mais aussi ce qui « arrive » au texte de la « réalité » et la disloque. Pour les différentes acceptions du mot « déconstruction » chez Derrida, *cf.* Lisse, 2002 : 59-61.

[15] La question que pose d'emblée la dissémination est celle de la responsabilité. *Cf.*, Derrida, 1972a : 12.

Tenir compte de l'impossible, comme de ce qui excède la raison aussi bien que le raisonnable, suppose, pour Derrida, de mettre en jeu, et au travail de la lecture, une certaine manière de ne pas comprendre, ou de ne pas savoir, pour que la surprise ne s'étouffe pas aussitôt dans des discours qui, venant parfois du contre-pouvoir ou de la contre-censure, parlent la même langue que le discours du pouvoir qu'ils prétendent subvertir. Sur ce point aussi, Derrida rejoint Barthes dans l'affirmation que la subversion la plus profonde ne consiste pas à dire ce qui choque l'opinion ou la morale mais à inventer une nouvelle langue au cœur d'un discours paradoxal[16].

Dans *Qui a peur de la philosophie ?,* en rappelant que la « réélaboration critique » d'une hiérarchie ne peut pas se limiter à poser « de nouveaux "théorèmes" dans la même langue », Derrida signale que « […] le *même* programme philosophique peut induire des sentences évaluatrices […] en apparence contradictoires » (Derrida, 1990 : 207). Il peut tantôt introniser certains textes considérés « majeurs » par rapport à l'étude de tel ou tel sujet, tantôt dévaluer ces mêmes textes en les considérant « mineurs » à l'égard d'autres critères (*Ibid*). En un mot, les critères d'évaluation sont changeants et contradictoires. Ils sont aussi instables que les frontières que ces critères d'évaluation déterminent. A l'égard de ces derniers, dans les mots de Derrida, l'analyse est aujourd'hui « plus nécessaire et plus difficile que jamais. ».

Nous accentuons l'ancrage, bien souligné par Derrida, de la déconstruction dans l'actualité. Et ceci pour souligner, de notre part, qu'ainsi considérée la déconstruction ne serait pas tant l'effort acharné pour démanteler la tradition occidentale, comme on l'a souvent présentée ou donnée à entendre[17], que le travail nécessaire, à l'égard

[16] « La subversion la plus profonde (la contre-censure) ne consiste pas forcément à dire ce qui choque l'opinion, la morale, la loi, la police, mais à inventer un discours paradoxal […] : l'*invention* (et non la provocation) est un acte révolutionnaire : celui-ci ne peut s'accomplir que dans la fondation d'une nouvelle langue» (Barthes, 1971 : 130).

[17] Voir, par exemple, ce titre de Martin, Jean-Clet (2013), *Jacques Derrida. Un démantèlement de l'Occident*, Max Milo, Paris. Lire également l'affirmation de Jean-François Mattéi, selon laquelle Derrida multiplie « […] à l'infini, en écho au devenir fou de Deleuze, les «unités de simulacre» […] qui échappent à l'unité fondatrice

des transformations en cours, pour démonter les catégories rigides, et rigidement héritées qui corsettent la pensée, et limitent les possibilités d'analyse. Ces catégories déterminent fortement les « grilles » de lecture de ce texte changeant, discontinu, rebelle à la dialectique spéculative des philosophes, ainsi qu'à l'imaginaire collectif, qui est, pour Derrida, la « réalité » (*Cf.* Derrida, 1992 : 367, 2011 : 106, et Lisse, 2002 : 60). L'intérêt majeur de revenir aux textes du passé consisterait à lire au travers d'eux ce qui se passe aujourd'hui, et à montrer comment les mêmes impasses (le même « irrésolu »[18] ou le même « intraitable »[19]) reviennent différemment, en empruntant des formes inouïes. Car, pour Derrida, ce qui revient ou retourne n'enlève rien à la forme inédite, et imprévisible, du retour :

> […] ce qui vaut de l'arrivant vaut de l'événement–, comme une revenue. Cela ne veut pas dire que ce n'est pas nouveau. C'est nouveau, la venue est absolument nouvelle. Mais la nouveauté de cette venue implique en elle-même la revenance (Derrida, 2001a: 99).

Or, ce mouvement d'aller-retour du plus nouveau au plus ancien suivi par Derrida, implique également de faire parler les textes « classiques » en tenant compte de l'actualité, y compris l'actualité médiatique, pour repérer au mieux comment la réalité, nous arrive à travers une « facture fictionnelle »[20] qui est faite tout aussi bien des continuités que des ruptures. C'est, par ailleurs, une manière de rappeler à la philo-

---

du concept […]». Mattéi, Jean-François (2013), *La puissance du simulacre. Dans les pas de Platon*, François Bouran, Paris, p. 63.

[18] Par « irrésolu », Derrida entend traduire la notion freudienne de « *noch ungelöst* » (*Cf.* Derrida, 1980: 397).

[19] Nous trouvons le terme d' « intraitable » chez Derrida déjà dans *Tympan* (*Cf.* Derrida, 1972a : XXI). Nous considérons ici qu' « irrésolu », « intraitable » et « réel » sont des appellations différentes pour nommer ce qui, s'inscrivant dans le texte comme une marque de non-sens, résiste aux discours et les divise.

[20] L'actualité « […] n'est pas donnée mais activement produite, criblée, investie, performativement interprétée par nombre dispositifs *factices* ou *artificiels*, hiérarchisants et sélectifs, toujours au service de forces et d'intérêts que les "sujets" et les agents […] ne perçoivent jamais assez. Si singulière, irréductible, têtue, douloureuse ou tragique que reste la "réalité" à laquelle se réfère l'"actualité", celle-ci nous arrive à travers une facture fictionnelle » (Derrida, 1996a : 11-12).

sophie qu'elle a toujours parlé avec la langue usuelle ou courante, qui est aussi celle de ses époques[21]. La philosophie répète des items, pour ainsi dire, et se sert des redites qu'elle n'a pas inventées, comme autant de mots-valises ou d'idées acquises, au travers desquelles elle parle moins la langue de la raison que celle de son temps: l'idiome singulier d'une époque avec lequel se tissent nos trames communes.

Nietzsche, en proclamant clairement et à haute voix, la mort de Dieu, n'aurait fait que répéter ce qui était déjà dans l'air de son temps, et que Hegel lui-même aurait indiqué de façon plus timide[22]. Répéter que « Dieu est mort », presque comme un acquis, aurait été, déjà pour Nietzsche, la façon d'indiquer la nullité de l'acte de tuer dieux-le-père deux fois, ou plutôt, comme Derrida le souligne à propos de Freud, la nullité de tuer ce qui est déjà mort[23]. La déconstruction prend acte de cette mort ou de cette disparition de l'autorité centralisée et symbolisée en Dieu, et elle le fait dans toutes ses déclinaisons possibles dont les effets se poursuivent bien aujourd'hui. Certaines déclarations de Derrida ne laissent entendre aucune ambiguïté. Ainsi, dans *L'exception culturelle*, il met en relief le processus de « décomposition » et de « disqualification de l'Etat, en tant que souveraineté liée à la maîtrise du territoire […] » (Derrida, 1996a : 91), et il n'hésite pas à signaler que

[21] « […] la "langue usuelle" n'est pas innocente ou neutre. Elle est la langue de la métaphysique occidentale et elle transporte non seulement un nombre considérable de présuppositions de tous ordres, mais de présuppositions inséparables, et, pour peu qu'on y prête attention, nouées en système » (Derrida, 1972c : 29). C'est parce que la langue usuelle est aussi celle de l'époque que Derrida signale aussi : « Hegel avait raison de rappeler le philosophe de son temps à la lecture quotidienne des gazettes. Aujourd'hui, la même responsabilité exige aussi qu'il apprenne comment on *fait*, et *qui* fait les gazettes, les quotidiens, les hebdomadaires, les journaux télévisés. Il faudrait qu'il demande à voir de l'autre côté, aussi bien du côté des agences de presse que du côté du télé-prompteur » (Derrida, 1996a :12).

[22] Comme le note Marc Sautet dans son Introduction au livre *Le gai savoir*, Nietzsche emprunte l'idée du meurtre de Dieu à Edouard Von Hartmann, auteur de *L'autodestruction du christianisme*. Il note également que l'expression « Dieu est mort » se retrouve déjà chez Hegel dans *Foi et savoir* (*Cf.* Sautet, 1993 :30).

[23] Le meurtre du père tel qu'il est introduit par Freud dans *Totem et Tabou* est pour Derrida « inutile », et ne fait que donner au simulacre du père un pouvoir qu'il n'a pas (*Cf.* Derrida, 1994 : 310).

les nationalismes et les intégrismes, au moins dans sa forme classique, sont « en voie d'extinction » (Derrida, 1996 a: 93). Mais c'est cette « extinction », continue-t-il, « qu'il faudrait peut-être "négocier", sans que pour autant on soit obligé de renoncer à la singularité, à l'idiome et même à un certain chez-soi […]» (*Ibid*). Si l'on admet que la fiction de l'autorité centrale est liée à celle du pouvoir du père interdicteur, négocier implique d'établir d'autres règles et nécessairement d'autres limites que celles qui, de près ou de loin, émanaient de l'identification du père au *logos* souverain. Ainsi, il nous semble que ce que Derrida désigne par le terme de « négociation » met en jeu la nécessité de préserver ce qui serait encore de l'ordre de la frontière, du « pas » au-delà, compris comme « retenue » ou « retrait » à l'égard de ce que Derrida appelle l'« intraitable », et ailleurs « réel » irréductible à la « facture fictionnelle » qui investit performativement la réalité. Dans *Comme si c'était possible, « within such limits »…*, en se faisant l'écho des critiques de scepticisme, de nihilisme, d'irrationalisme, etc. adressées à la déconstruction considérée par certains comme « ennemie des Lumières », Derrida signale ce vers quoi l'attention doit être portée et la limite considérée :

> Quant à la déconstruction du logocentrisme, du linguisticisme, de l'économisme […], etc., quant à l'affirmation de l'impossible, elles se sont toujours avancées au nom du réel, de la réalité irréductible du réel — non pas du réel comme attribut de la chose (res) objective, présente, sensible ou intelligible, mais du réel comme venue ou événement de l'autre, là où il résiste à toute réappropriation, fût-ce à l'appropriation ana-onto-phénoménologique. Le réel, c'est cet im-possible non négatif, cette venue ou cette invention im-possible de l'événement dont la pensée n'est pas une onto-phénoménologie. Il s'agit là d'une pensée de l'événement (singularité de l'autre, dans sa venue inanticipable, hic et nunc) qui résiste à sa réappropriation par une ontologie ou une phénoménologie de la présence comme telle […]. Rien n'est plus « réaliste », en ce sens, qu'une « déconstruction ». Elle est (ce) qui arrive. Et il n'y a là aucune fatalité devant le fait accompli […] (Derrida, 2001b: 315).

Que la réalité soit textuelle, et donc lisible jusqu'à un certain point, ne veut pas dire, pour Derrida, que tout soit récit, discours, ou vérité fabriquée. Le texte loge en lui une zone d'opacité absolue, qu'il s'agit

pour Derrida de revaloriser, en revalorisant une limite non-dialectisable, (irréductible aux discours du pouvoir, ses fictions, et à ses incessantes réappropriations). Au nom de celle-ci (mais c'est précisément cela qui n'a pas de nom ni propre ni commun) il faut, selon Derrida, négocier pour préserver ce qui n'admet pas de négociation, et « […] ne souffre pas la transaction. »[24]

Témoigner, des frontières

Les épreuves d'évaluation du français que nous avons évoquées ci-dessus, ne s'adressent pas aux sans-foyers, ni aux sans-papiers, ni aux réfugiés, ni aux demandeurs d'asile, ni aux apatrides à qui, par d'autres moyens, l'État peut interdire l'entrée légale dans le territoire français, ou en faire l'objet d'une expulsion. Elles s'adressent à ceux qui ont déjà, d'une certaine manière et en conformité avec la loi, *passé la frontière*.

Comme l'écrit Ginette Michaud inspirée par les travaux de Derrida sur l'hospitalité, le tracé de ces frontières qui décident des conditions d'accueil ne se matérialise pas forcément dans la forme *primitive* et monumentalisée des murs. Il s'incarne dans des critères d'éligibilité qui accordent et refusent des droits (mais aussi qui accordent des droits qu'ils peuvent enlever ensuite, en changeant les critères d'éligibilité et les règles du jeu) au-dedans du territoire national (Michaud, 2020: 373). Ces pratiques de sélection –de *krinein* comme Derrida désigne, par le terme grec, l'action de sélectionner, trier, filtrer ou cribler comme pour séparer le bon grain de l'ivraie (*Cf.* 1967a: 96) –mettent à mal, et risquent d'éterniser la reconversion du droit de séjour au droit de résidence. C'est bien la situation de ceux qui peuvent seulement prétendre à renouveler leur carte de séjour tous les ans (ou tous les deux ans, dans le meilleur des cas)[25], et s'éternisent sur la frontière comme sur un temps indéfini d'attente.

[24] « Une bonne transaction est une invention aussi originale que l'invention la plus inédite. Il faut de la transaction au nom de l'intraitable, au nom de l'inconditionnel, au nom de quelque chose qui ne souffre pas la transaction, et c'est cela la difficulté. La difficulté de la pensée comme difficulté "politique" » (Derrida, 1996a : 93).

[25] Pour la carte de séjour les attestations linguistiques ne sont pas demandées.

La multiplication d'instances d'évaluation rend d'autant plus difficile la tâche de déceler la responsabilité qui revient à chacun des acteurs investis[26]. Il est d'autant plus difficile de distinguer ce qui répondrait exactement à la volonté du gouvernement de limiter l'immigration[27] de ce qui revient au déni banal et quotidien de la singularité de l'autre. Difficile donc d'évaluer et de distinguer ce qui tient à la « pulsion du mur » dont parle Ginette Michaud dans le texte évoqué (*Cf.* 2020 : 373) de ce qui dérive du fait systématique de ne pas prendre en compte, si peu soit-il, les particularités de ceux à qui l'évaluation s'adresse, ou à les considérer trop coûteuses et embarrassantes pour en faire cas. On pourrait, par exemple, interroger la préférence des centres de formation pour le support dématérialisé (plus rapide, plus économique et plus écologique que le support papier) malgré le philtre supplémentaire que celui-ci implique. La question pourrait également s'adresser aux concepteurs de l'évaluation, et à leur expertise, lorsqu'ils réduisent, dans une grande mesure, la maîtrise de la langue aux bonnes réponses cochées dans une épreuve de Questions à Choix Multiples, et à l'aisance des candidats à savoir répondre à ce type d'évaluation.

Pour les demandeurs de la carte de résidence notamment, de qui avant 2018 on n'exigeait aucune attestation d'évaluation de la langue française, les règles de jeu ont changé en cours de route et par surprise. Celui qui avait passé la frontière ne l'a pas franchie pour autant. Or, la définition derridienne du seuil n'est autre que celle-ci : le seuil est ce qu'on ne franchit jamais. En effet, dans le *Séminaire La bête et le souverain*, Derrida souligne que le seuil n'est pas « […] une ligne sans épaisseur qu'on ne pourrait franchir ou se voir interdire de franchir qu'en un instant ponctuel et en un pas lui-même indivisible » (Derrida, 2008 : 412). Bien au contraire, le seuil est ce qu'on n'est jamais sûr de franchir. Comme l'écrit Ginette Michaud: « Le seuil d'hospitalité

[26] Dont l'État, les organismes concepteurs homologués par l'Etat, les centres de formation, agréés par les organismes concepteurs, qui inscrivent les candidats aux épreuves et les surveillent. Et les évaluateurs de l'épreuve d'expression orale qui travaillent pour les centres de formation.

[27] Comme semble le montrer la loi du 2018 pour « une immigration maîtrisée ». *Cf.* « Loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ».

échappe ainsi à toute phénoménalité, à toute substance et à toute essence. On n'est jamais assuré de passer le seuil et quand on le franchit, on ne peut davantage être assuré ou rassuré de l'avoir traversé, car il n'est ni de l'ordre du calcul ni du savoir, il ne peut être mesuré et reste littéralement imprévisible» (Michaud, 2020: 381). Les seuils, comme les frontières, censés distinguer entre ceux qui peuvent passer de ceux qui ne le peuvent pas, c'est ce qu'on ne peut pas calculer ni anticiper par avance. Inattendu, si le seuil fait irruption, comme coupure et événement, c'est parce que, ne le voyant pas venir, on se cogne contre lui. D'où un moment inévitable d'effraction et de paralyse. Tel le choc contre ce bord oublié de la piscine qui vous rappelle, déjà trop tard, que vous nagez peut-être, oui, mais pas dans la mer.

Ce n'est qu'à tenir compte des frontières comme l'événement lui-même qui ne passe pas, à la fois force d'arrêt et de dissémination, revenue et nouveauté, que, d'après Derrida, l'on peut se dessaisir de la figure classique d'un seuil continu, comme celui qui dessine la clôture métaphysique du sens. Discontinue, et infiniment divisible, la frontière « passe-partout », elle est le « passe-partout » imprévisible qui ne cesse pas de revenir. D'où cette conséquence inquiétante de ne jamais être sûrs d'être passés du « bon côté » : celui dans lequel l'on pourrait enfin s'installer, en faisant du seuil un sol, du bord une assise stable, un chez soi sans tremblements, ou un pays. Ainsi, dans le *Séminaire La bête et le souverain*, Derrida met le seuil à l'épreuve de son double sens. En soulignant que la déconstruction doit « […] douter de l'existence d'un seuil digne de son nom […] » (Derrida, 2008: 412), voire d'un seuil qui mériterait à lui seul le nom de seuil, celui-là et pas à un autre, Derrida écrit :

> Le mot « seuil » lui-même signifie cette solidité du sol ; il vient du latin *solum* qui veut dire le sol ou plus précisément le fondement sur lequel on appuie le linteau d'une architecture ou la plante des pieds ; *solum*, c'est la partie la plus basse, le fond ou aussi bien la semelle ; *solea*, c'est la sandale, etc. Or quand nous disons que nous restons […] sur le seuil, cela ne signifie pas que nous y séjournons ou que nous attestons de l'existence d'un seuil, fût-ce pour y rester ou y transiter interminablement. Cela signifierait plutôt selon moi, et c'est le geste d'une pensée déconstructrice, que nous ne tenons même pas pour assuré l'existence (naturelle ou artificielle) d'aucun seuil, si par seuil on entend *ou bien* ligne de frontière indivisible *ou bien* solidité d'un sol fondateur. A supposer que nous nous

> attardions sur le seuil, c'est aussi bien pour endurer la preuve qui consiste <à> sentir le séisme toujours en cours qui menace l'existence de tout seuil, qui en menace et l'indivisibilité et la solidité fondatrice (Derrida, 2008: 412-413).

Le geste de la déconstruction ne consiste donc pas à attester des seuils, c'est à dire à prouver l'existence d'un seuil, comme pour transformer le seuil en mur par dessus lequel on pourrait sauter ou non. Il ne consiste pas non plus à endurer la marche sur le seuil, interminablement, en éternisant le mouvement tournoyant de ce seuil là, comme s'il n'y en avait pas d'autre, à courir ainsi le risque de s'y identifier, c'est-à-dire de rester figé, immobilisé à la frontière, où le passage entre le dedans et le dehors (la mobilité, en somme, qui n'a lieu que dans l'entre-deux) n'est plus possible. Car on peut, certes, marcher interminablement sur le seuil sans bouger d'un centimètre, en tournant en rond : ramenés, après tant de kilomètres parcourus, à la case départ. Au plus près de désigner le mouvement immobile, l'expression « tourner en rond » ne dit pas autre chose : «être désœuvré, ne pas savoir quoi faire » (*Cf.* Robert*,* 1993: 2278). D'où l'idée de rester bloqué quelque part, tout en se mouvant, sans trouver une issue et contraint à faire toujours la même chose.

Tout le poids du geste de la pensée déconstructrice est mis par Derrida, non sur le fait de prouver qu'il y a des seuils, mais à les éprouver, voire à « endurer la preuve » consistant à ressentir le séisme au travers de l'écriture qui en prend acte et les propage. En propageant, ou en communicant, l'onde séismique d'un impossible qui se heurte à la raison mais qui est néanmoins, et par cela même, éprouvé. Ce faisant, Derrida déplace la philosophie de sa position d'évaluateur pour la rapprocher de celle du témoin qui, lui, ne peut prouver ni attester de ce à quoi il assiste incrédule. Il peut seulement en parler et écrire dans une nouvelle langue qu'il est contraint d'inventer pour laisser une trace de l'inouï. Derrida souligne ainsi l'affinité toute particulière du témoin avec les seuils de la langue. Ne sachant pas comment parler de ce qui excède la connaissance et se marque d'une exceptionnalité qui met à mal les discours savants. Pour le témoin l'invention ne relève pas du choix, mais de la contrainte. Aux confins de la langue, il est contraint à l'inventer pour donner crédit à une vérité « […] qui ne revient pas à révéler, à dévoiler, à informer dans

l'ordre de la raison cognitive […] » (Derrida, 1993a: 24) mais relève de l'incroyable (*Cf*. Derrida, 1996b: 41).

Dans *Poétique et politique du témoignage*, Derrida souligne la position décisive et irremplaçable du témoin, toujours menacée par la demande de preuves et d'attestations où s'engage la possibilité de « cette chose redoutable » qui est « […] la disparition *virtuelle* du témoin mais aussi de l'aptitude à témoigner» (Derrida, 2005: 14). À la différence de l'œil vigilant de l'évaluateur, le témoin n'est pas, en effet, celui « […] qui atteste, au regard du savoir, donnant lieu à du savoir supposé, à une institution ou une pratique, une organisation sociale, une "conception" […]» (Derrida, 2005: 25). Comme Derrida le rappelle à propos d'Émile Benveniste, qui veut prouver, par les étymologies, que « […] les mots *témoignent* des institutions […] », et que « […] le vocabulaire *atteste* au sens institutionnel» (*Ibid*).

La langue de bois : inflations

Force est de constater que la promotion du mot « évaluation » ne vient pas toute seule. Elle est prise dans un réseau des mots qui détermine fortement son contexte et la manière dont ce mot est entendu, compris, à l'intérieur d'un discours dont l'idiome managérial semble se proposer comme la nouvelle langue « commune ». Dans celle-ci, évaluation rime avec « performance », « objectivation », « crédibilité », « gestion des ressources économiques et humaines », « efficacité », « transparence », « rationalisation », « légitimation », « réussite », et, sa pierre de touche : « démocratisation ». Or, pour certains de ceux étudiant la question, la « nouvelle langue de bois »[28], n'est pas si nouvelle. Dans *Libres d'obéir*, l'historien du nazisme Johan Chapoutot, remarque les « effets de contemporanéité » des discours du management du IIIème Reich, en suivant le retour de certains éléments du langage :

[28] Voir le titre de Jean-Christophe Bailly, « L'excellence, fleuron de la nouvelle langue de bois », ainsi que la définition de « la langue de bois » qu'il propose : « La "langue de bois", ainsi qu'on l'appelle couramment, désigne d'une part un art consommé de l'évitement du sens et, d'autre part, le recours récurrent à des termes passe-partout » (Bailly, 2020 : 59).

« […] des moments où, au détour d'un mot, d'une phrase qu'on lit, le passé apparaît présent […] » (Chapoutot, 2020 :13) et « […] parle une langue que notre monde, son organisation sociale et son économie emploient également» (2020: 16). Suite à une analyse détaillée des textes de l'époque[29], son évaluation, à lui, n'est pas flatteuse. Les notions d'évaluation et d'auto-référentialité sont mises sur le tapis : «À l'âge du tertiaire et du virtuel galopant, l'organisation du travail semble être devenue la seule réalité : décrocher un "job", puis être évalué et évaluer les autres est souvent devenu le seul horizon d'une "carrière" parfaitement autoréférentielle, qui n'a plus d'autre fin qu'elle-même […]» (Chapoutot, 2020: 136-137).

L'idiome managérial, jadis limité au français dit d'« affaires », est, en tout cas, devenu la langue commune aux centres de formation dans lesquels les épreuves du français mentionnées ci-dessus se déroulent. Mais pas seulement. Dans une tribune récente du *Monde diplomatique*, l'enseignante dans le secondaire Anne Jourdain et le journaliste Allan Popelard, dénoncent l'intromission de la langue managériale dans les établissements scolaires. Les auteurs citent le programme de la liste locale, appelée « Construire », recueillant « […] la majorité des voix aux élections des représentants du personnel» dans le lycée de Madame Veyrières:

> […] « Construire » lançait il y a quelques mois un « *audit interne* » pour « *redynamiser* » un établissement « *en perte de vitesse* » grâce à une « *meilleure gestion des ressources humaines* ». Un document « *collaboratif* », ouvert aux personnels, à la direction et aux parents d'élèves, permettait d'évaluer anonymement la « *performance* » et la « *bienveillance* » des membres de la communauté éducative. On y lisait « *enseigner, c'est aussi faire du management afin de fixer les objectifs*

[29] Les écrits des juristes tels que Herbert Backe, Walter Labs, et surtout de Reinhard Höhn créateur et directeur en 1956 d'un institut de formation au management (« l'Académie des cadres » ou *Akademie für Führungskräfte*) (*Cf.* Chapoutot, 2020 : 87 et ss.). Johann Chapoutot souligne la décentralisation de l'organisation générale, la simplification normative, l'élasticité des méthodes employées pour accomplir des objectifs rigides : « […] à notre grand étonnement, écrit-il, les nazis se révèlent des anti-étatistes convaincus » (2020 : 34).

> *et de réfléchir à la meilleure trajectoire pour amener les élèves à les atteindre* » (Jourdain, Popelard, 2021:19)[30].

Pour certains enseignants, le « Rapport de la commission de philosophie et d'épistémologie » présidé par Derrida et Jacques Bouveresse, rendu en juin 1989, n'est pas tombé dans l'oubli. Dans une autre tribune du *Monde diplomatique* publiée en septembre 2019, les professeurs Frédéric Le Plaine et Serge Cospérec signalent que « […] ce texte décisif, dont le diagnostique et les propositions n'ont pas pris une ride en trente ans, n'a jamais fait l'objet d'un débat sérieux et argumenté dans la profession : le ministère renonça à le publier, sous la pression d'une partie d'entre elle. Aujourd'hui, continuent-ils, l'immense majorité des enseignants en ignore l'existence» (Le Plaine, Cospérec, 2019: 4)[31]. Parmi les points de débat jamais discutés ouverts par ce rapport, ils mentionnent notamment la deuxième proposition qui demande « […] de préciser et de délimiter les programmes de façon à être certain que l'élève à l'examen, ne serait évalué qu'à partir de ce qu'il a pu effectivement apprendre en classe […] » (*Ibid*). Les termes du rapport ne laissent pas de place au doute:

> Dans les conditions actuelles, la plupart des copies de baccalauréat ne répondent pas aux exigences minimales d'une dissertation de philosophie et l'épreuve n'offre pas un instrument fiable d'évaluation des compétences effectivement acquises par les élèves. […] elle apparaît aux candidats comme mystérieuse et aléatoire; son caractère non maîtrisable suscite l'angoisse, le bachotage, ou l'abandon, et met peu à peu en cause l'enseignement philosophique lui-même (Derrida, 1990 : 623)[32].

[30] La liste porte maintenant le nom de l'établissement que les auteurs du texte ont préféré de ne pas mentionner (*Ibid*).

[31] Serge Cospérec est auteur de *La guerre des programmes (1975-2020) : L'enseignement de la philosophie, une réforme impossible ?* Préfacé par Jacques Bouveresse, ce livre consacre les deux premiers chapitres à « la création du Greph » et à « la commission Derrida-Bouveresse ».

[32] Le rapport est également consultable en ligne sur le site de l'Association pour la Création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie (www.acireph.org).

La référence spéciale de ce rapport aux étudiants des baccalauréats techniques mérite d'être soulignée. En prenant en compte leur spécificité, le rapport propose de limiter l'évaluation à une épreuve orale (*Ibid*). Comme nous avons eu l'occasion de le signaler ci-dessus, la maîtrise de l'écrit constitue un véritable point d'inflexion à l'égard de ladite « maîtrise » de la langue. Surestimée, elle devient un alibi qui justifie une privation ou une limitation : privation du droit de résidence ou de nationalité, pour quelques uns ; et limitation, pour quelques autres, d'un accès adapté à la philosophie. À ce propos, il n'est pas superflu de rappeler que l'élargissement de la notion d'écriture à l'ensemble du langage proposé par Derrida, est pour lui inséparable d'une critique à l'ethnocentrisme occidental et à son culte paradoxal de l'écrit : d'une part, celui-ci limite l'écriture à l'écriture phonétique, et sous-estime les cultures qui ne la connaissent pas. D'autre part, l'écriture est elle-même dévaluée, et redoutée, à l'intérieur de ce même système qui s'en sert comme d'une arme de rejet de ceux qui ne la possèdent pas. Paradoxes de l'évaluation : ce même critère qui permettrait à la culture occidentale de se distinguer des cultures inférieures, est dévalué par celle-là et considéré seulement comme un instrument au service d'une parole qui, au plus près de la nature, subordonne l'écriture à son profit. Pour Derrida, c'est toujours en naturalisant qu'on neutralise afin de dissimuler « […] l'intervention active d'une force ou d'un appareil […] » (Derrida, 1990: 113) qu'on voudrait soustraire à ce qui la menace de l'intérieur : « […] c'est toujours en insistant sur le *naturel*, en naturalisant le contenu ou les formes de l'enseignement qu'on "inculque" cela même qu'on veut soustraire à la critique » (Derrida, 1990: 187).

Dans *La politique des choses*, Jean-Claude Milner rend compte de l'inflation contemporaine de l'évaluation. Selon cet auteur, d'anodin le mot « évaluation » est devenu un « mot d'ordre » (Milner, 2011: 10) et sa promotion « une nouveauté dans le contrôle »[33], car posée comme la seule solution qui a pour ambition de s'étendre à la société toute entière (Milner, 2011: 18). Ce que Milner critique n'est pas l'évaluation en tant que telle ni le mot qu'on pourrait, selon lui, « prendre en un bon sens »

[33] Voir titre du premier chapitre de ce livre : « Une nouveauté dans le contrôle », *Ibid.*, p. 13.

(2011: 14) mais le fait que l'évaluation, telle qu'elle se développe aujourd'hui, « […] ne repose ni sur un savoir ni sur une responsabilité civique ni sur une épistémologie» (2011: 16). Nostalgique des bonnes pratiques d'évaluation d'autrefois (lorsque l'évaluation n'était pas, selon Milner, devenue extérieure au savoir) c'est l'opération mercantiliste à laquelle elle est assujettie dans l'actualité qui est l'objet de sa critique (*Cf.* Milner, 2011: 16-17).

Outre l'analyse de Milner que nous n'entendons pas rapprocher de la position de Derrida, nous pouvons considérer la promotion de l'évaluation dont parle cet auteur au regard de l'attention portée par Derrida à l'inflation des mots dans les discours de son époque. A commencer par celui de « langage » qui, d'après lui, a envahi, dans les années 60 « […] l'horizon mondial des recherches les plus diverses et des discours les plus hétérogènes dans leur intention, leur méthode, leur idéologie » (Derrida, 1967a: 15). Ce qui a conduit, selon Derrida, à sa dévaluation : « La dévaluation même du mot "langage", tout ce qui, dans le crédit qu'on lui fait, dénonce la lâcheté du vocabulaire, la tentation de séduire à peu de frais, l'abandon passif à la mode, la conscience d'avant-garde, c'est-à-dire l'ignorance, tout cela témoigne » (*Ibid*). Ce mouvement d'inflation, suivant lequel un mot ou une notion se détache de la trame textuelle, s'amplifie, et se relève en prenant une dimension insoupçonnée jusqu'alors, montre au mieux la capacité des mots à déplacer d'autres mots (et, par conséquent, d'autres discours) et à rassembler autour de lui un faisceau hétéroclite des significations. C'est ce que Danilo Martucceli reproche à « la philosophie de l'évaluation » : de dire une chose et son contraire, et produire des « amalgames » (*Cf.* Martucceli, 2010: 28).

Or, pour Derrida les amalgames sont toujours de mise. Ils coexistent autant qu'ils se succèdent en se remplaçant les uns les autres. Ainsi, à suivre Derrida, au moment où le mot « langage » épuise ses possibilités discursives, il cède la place à celui d'écriture qui en prend le relais et se met, lui aussi, à vouloir tout dire (*Cf.* Derrida, 1967b: 18-19). Ce qui vaut pour le langage ou l'écriture, vaut aussi pour d'autres mots, tels que « programme » ou « invention », auxquels Derrida a accordé un intérêt particulier (*Cf.* respectivement, Derrida, 2019 : 30 et ss. et 1987: 34 et ss.). D'une part, Derrida rend compte de leur promotion à

l'intérieur des discours de l'actualité qui était la sienne (des discours aussi bien institutionnels que critiques des institutions). D'autre part, il propose, de tourner autour de ces mots qui signent l'air du temps pour leur faire dire autre chose que les discours de l'époque leur font dire. Il ouvre ainsi d'autres possibilités de lecture, tout en gardant une attache avec ce que l'époque dit d'elle-même au travers des discours qui la représentent et du consensus dans l'usage massif, jusqu'à l'usure, de ces mots-valises. Tel que Derrida l'explicite au sujet du mot « langage », l'inflation est traversée par un mouvement paradoxal, selon lequel l'ascension ou la « relève » annonce, en même temps, chute ou déclin. La pente de l'inflation est, à la fois, ascendante et descendante, pour ainsi dire : ascendante, du point de vue de la promotion d'un discours et de la répétition qui imprime la force de sa loi; descendante, du point de vue du crédit et de la crédibilité que cette même répétition machinale, qui tend à se passer de toute explication, met en péril. À répéter toujours le même sans rien vouloir dire, et à donner des ordres sans en avoir l'air, l'on peut se demander si l'évaluation ne s'est pas engagée dans ce processus de dévaluation qui ne tempère en rien l'iniquité de ces effets.

Maître mot de notre époque, d'après Milner, à cette évaluation qui connecte tout et qui pénètre tout, il faudrait, selon cet auteur, opposer « […] non pas une résistance morale, mais une résistance matérielle, usant de la propriété que Kant reconnaissait à la matière : l'impénétrabilité » (Milner, 2011: 23). Impénétrabilité à l'égard d'une logique déréglée, hermétique, confuse, qui, selon cet auteur, n'à d'autre but que d'établir que l'évalué soit toujours insuffisant (*Cf.* Milner, 2011: 18).

Soulignons que l'impénétrabilité de ce que la tradition métaphysique désigne comme « matière » pour se référer à une dimension de la réalité irréductible au discours, Derrida l'avait lui-même revalorisée au sujet de la *khôra* du *Timée* de Platon en soulignant qu'elle ne se laisse jamais pénétrer par les formes du savoir, de la rhétorique ou de la persuasion (*Cf.* Derrida, 1993b: 28). Celles-ci laissent sur elle une marque, certes, mais seulement superficielle, éphémère, dont la *khôra* ne garde même pas le souvenir (*Cf.* Derrida, 1995: 29, note 11). Cette résistance de la *khôra* qui porte en elle la limite posée par l'intraitable puise, non dans une opposition frontale aux discours, mais dans une sorte d'« indifférence » ou d'« insensibilité » (*Cf.* Derrida, 1986: 97),

sinon de désintérêt radical à l'égard des formes discursives qui l'informent et qui changent au gré des époques. Dans *Épreuves d'écriture*, texte paru à l'occasion de l'exposition *Les Immatérieux*, à propos du mot « dématérialisation », auquel Derrida associe aussitôt la notion de « sui-référentialité », il évoque, comme une issue à la dématérialisation croissante qui « tend à effacer l'extériorité », la « capacité de résistance (de restance) » qu'il trouve dans la notion de *khôra* et que, de façon un peu énigmatique, Derrida décrit comme étant « plus intraitable que jamais » (Derrida, 1985: 42). Avec Derrida, qui n'a pas connu l'euphorie évaluatrice de nos jours, mais qui n'a pas manqué d'intérêt pour cette notion (*Cf.* Derrida, 1990 : *passim*), on pourrait se demander ce qu'il en est de l'intraitable à un moment où l'évaluation, déjà infiltrée dans notre rapport quotidien à l'autre, et se développant à tout va, sans crainte ni tremblement, ne semble avoir aucun besoin de se heurter à ce rebelle qui est, et qui a toujours été, pour la pensée, le corps ou la matière. Pourquoi quelque chose comme la « matière », serait-elle aujourd'hui, pour Derrida, « plus intraitable que jamais »? Dans quels lieux et de quelle manière pourrait-on lui rendre l'hospitalité?

Tourner en rond. Tourner autour

Nous trouvons la locution « tourner en rond » dans *Ousia et grammè* au sujet de l'aporie aristotélicienne du temps. Comme Derrida l'explicite, ce mouvement de tourner en rond n'est pas seulement un symptôme de l'auto-référentialité vers laquelle tend tout système, ni un accident du logocentrisme ou de la métaphysique. Il indique, plus profondément, quelque chose qui serait « essentiel » à la pensée :

> Critiquer le maniement ou la détermination de l'un quelconque de ces concepts à l'intérieur du système *revient toujours*, qu'on entende cette expression avec toute la charge qu'elle peut prendre ici, *à tourner en rond* : à reconstituer, selon une autre configuration, le *même* système. Ce mouvement qu'il ne faut pas se hâter de dénoncer comme la vanité de la redite, […] a quelque chose d'essentiel à faire avec le mouvement de la pensée […] (Derrida, 1972b: 70).

Laissée à elle-même, la pensée tourne toujours un peu en rond sans en trouver d'issue. Ce qui la contraint à la répétition des mêmes impasses, à retourner sans fin une chose dans son contraire, et à rester suspendue dans l'indécidabilité. C'est contre les pièges de l'*autos* (auto-suffissance, auto-référentialité, autorité, auto-immunité) dans lesquels la pensée est prise, que, à notre avis, Derrida revalorise la dimension matérielle du vivant qui est aussi celle du corps et de sa géométrie imparfaite. Foncièrement dissymétrique, à la différence de la pensée qui tend à revenir à elle pour se penser elle-même, le corps, quant à lui, quand il tourne ne reproduit jamais deux tours exactement identiques. Ainsi, dans « La double séance », lisant *Mimique* de Mallarmé, Derrida se sert de l'image des pirouettes de la danseuse pour expliquer le fonctionnement du signe et indique que même si le corps ne fait que pivoter sur lui-même, il ne tombe jamais exactement au même endroit (*Cf.* Derrida, 1972a: 294-295). De même, dans *Voyous*, Derrida reprend le mouvement circulaire du potier qui, certes, « tourne autour du pot »[34], mais avec ses mains, et en laissant un vide dans son centre. Sans s'identifier ou s'assujettir au tour, le potier exerce une pression, une intensité, et des changements de rythme, à ce mouvement circulaire qu'il ne peut que déformer :

> Ah, le tour ! Soit dit en confidence, j'aime de mille façons l'image du potier, son art, les tours de celui qui sur son tour fait monter la poterie comme une tour en la sculptant, en la moulant mais sans s'assujettir lui-même, ou elle-même, au mouvement rotatoire automatique, en restant aussi libre que possible à l'égard de la rotation, en jouant de tout son corps, et des pieds et des mains avec la machine […] (Derrida, 2003: 32).

Comme le signale Derrida ensuite, le potier peut être aussi un philosophe (*Cf.* 2003: 33). Il peut tourner autour des mots qui l'emprisonnent, pour faire résonner dans leur creux autre chose que ce que les discours usuels leur font dire. Pour Derrida tous les mots ont un vide dans leur cœur, un creux, un espacement au-dedans, qui affecte l'espace et le temps, où réside l'impossibilité de la présence pleine (*Cf.* Mallet,

[34] En français l'expression « tourner autour du pot » est, à peu près, équivalente à celle de « tourner en rond. »

2006: paragr. 3) et, par conséquent de la pleine présence d'une époque à elle-même. Autant dire alors que l'issue aux paradoxes dialectiques d'une époque ne vient pas de la pensée de son temps, ni des discours qu'elle élabore, comme le résultat d'un calcul ou la solution d'un problème, mais de l'autre qu'elle n'arrive pas à traiter par les discours. D'où l'intérêt de Derrida pour la matérialité des mots, pour « le corps verbal » qui, ne voulant rien dire, se tourne « […] vers autre chose que lui, dans la référence qui le porte au-delà de lui-même, vers l'autre ou vers le monde » (Derrida, 2005: 9).

Signalons, pour finir, que le mot qui en latin désigne notre évaluation est *aestimatio*, dont « estimation », qui signifie le fait de déterminer la valeur ou le prix d'une chose (*Cf.* Derrida, 1990: 32 et Ernout, Meillet, 2001: 13). L'évaluation a lieu à la frontière où la valeur de quelqu'un ou de quelque chose se décide. Elle opère la distinction entre ce qui vaut et ce qui ne vaut pas, ou pas suffisamment. Ce qui peut se traduire, concrètement, en privation de droits et en exclusion. Certes, toutes les évaluations ne sont pas pareilles et n'ont les mêmes conséquences. Mais ce sont justement les conséquences concrètes, pas toujours les mêmes, que la généralisation d'un discours tend à rendre inoffensives en dissimulant la violence par un semblant de consensus et par l'usure des mots. D'autre part, le mot évaluer vient du latin *valēre*, de l'indo-européen *wal-* (préfixe qui exprime la force et la puissance) d'où dérive l'allemand *walten* (*Cf.* D'Hauterive, 1994 : 229-230)[35]. *Valēre* désigne le fait d'être fort, vigoureux, avoir de la force, être bien portant ou en bonne santé (*Cf.* D'Hauterive, 1994 : 229) et, par extension, avoir de la puissance, de l'autorité, du crédit ou de l'influence. Que la langue morte dont rêve le pouvoir, parle de la vie et de sa capacité à se perpétuer, à continuer, à insister, sinon à survivre, c'est un des leviers laissés par Derrida pour arracher aux mots du pouvoir la force inouïe du pouvoir des mots.

C'est sur ce seuil, où une vie peut basculer du mauvais côté (celui de l'exclusion et de la privation) que dans l'évaluation, si dématérialisée et banalisée soit-elle, quelque chose de la vie et de la mort est mise en jeu.

[35] Derrida s'est occupé du *Walten* dans la pensée de Heidegger dans le *Séminaire La bête et le souverain* (*Cf.* Derrida, 2010 : 72 et ss.).

Concrètement et de façon imminente. À ce propos, la pensée de Derrida quant à la peine de mort aura été incontournable[36]: les philosophes qui ont beaucoup parlé de la mort, qui ont beaucoup spéculé sur la mort, n'ont jamais trouvé de place dans sa pensée pour condamner, sans ambages, la peine de mort ni en parler sérieusement (*Cf.* Derrida, 2012: 323 et 2015: 50). Pris dans l'escalade de justifications, d'arguments et de contre-arguments, bornés à calculer les *pour* et les *contre*, les philosophes passent à côté, éludent ou diffèrent ce que dans la décision se décide irréversiblement. Ce dont, précisément, on ne revient pas et porte la marque de la mort. Nous estimons que nous ne dirons rien de sérieux sur les bonnes et les mauvaises pratiques de nos évaluations, si nous ne nous approchons pas, avec nos corps, de ces seuils tremblants, sur lesquels la responsabilité a lieu[37], et l'exclusion se décide. Au moins pour que ce ne soit pas « juste un discours de plus »:

> […] quand on voudrait éviter que cela soit juste un discours de plus, et un discours de la bonne conscience, entre gens qui, comme nous, en somme, ne seront ou croient qu'ils ne seront jamais des bourreaux exécutant la sentence, ni des condamnés à mort, ni même des avocats ou des procureurs de condamnés à mort, ni des gouverneurs ou des chefs d'Etat dotés du droit de grâce, il faut au moins tout faire pour s'approcher soi-même, dans son corps, d'aussi près que possible, de ceux pour qui la peine de mort est la peine de mort, effectivement, concrètement, indéniablement et cruellement menaçante, dans l'imminence absolue de l'exécution, et parfois dans le suspens d'une imminence qui peut paraître infiniment brève ou durer interminablement […] (Derrida, 2012: 199).

[36] Comme le souligne Fernanda Bernardo : « […] la peine de mort s'avère être pour Derrida le symptôme majeur de la violence théologico-politique de la souveraineté politique et de son pouvoir absolu sur la vie et la mort de ses citoyens » (Bernardo, 2016: 102).

[37] « La question de la responsabilité est une question du seuil […] » (Derrida, 2008 : 411).

Bibliographie

Derrida, Jacques (1967a) : *L'écriture et la différence*. Paris. Seuil.
Derrida, Jacques (1967b) : *De la grammatologie.* Paris. Minuit.
Derrida, Jacques (1972a) : *La dissémination*. Paris. Seuil.
Derrida, Jacques (1972b) : *Marges de la philosophie*. Paris. Minuit.
Derrida, Jacques (1972c) : *Positions.* Paris. Minuit.
Derrida, Jacques (1980) : *La carte postale. De Socrate à Freud et au-delà.* Paris. Flammarion.
Derrida, Jacques (1985) : *Épreuves d'écriture* (collectif). Paris. Centre George Pompidou.
Derrida, Jacques (1986) : « Forcener le subjectile », in *Antonin Artaud : dessins et portraits* Paris. Gallimard.
Derrida, Jacques (1987) : *Psychè. Inventions de l'autre.* Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (1990) : *Du droit à la philosophie*. Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (1992) : *Points de suspension. Entretiens.* Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (1993a) : *Sauf le nom*. Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (1993b) : *Khôra*. Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (1994 : *Politiques de l'amitié.* Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (1995) : « Avances », in Margel, Serge : *Le tombeau du dieu artisan.* Paris. Minuit.
Derrida, Jacques (1996a) : *Échographies de la télévision. Entretiens filmés* (avec Bernard Stiegler). Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (1996b) : *Le monolinguisme de l'autre. Ou la prothèse d'origine*. Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (2001a) : « Une certaine possibilité impossible de dire l'événement », in *Dire l'événement est-ce possible ? Séminaire de Montréal pour Jacques Derrida*. Paris. L'Harmattan.
Derrida, Jacques (2001b) : *Papier Machine*. Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (2003) : V*oyous*. *Deux essais sur la raison.* Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (2005) : *Poétique et politique du témoignage*. Paris. L'Herne.
Derrida, Jacques (2008) : *Séminaire La bête et le souverain. Volume I (2001-2002).* Paris. Galilée.

Derrida, Jacques (2010) : *Séminaire La bête et le souverain. Volume II (2002 -2003)*. Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (2011 : *Politique et amitié. Entretiens avec Michael Sprinker sur Marx et Althusser*. Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (2012) : *Séminaire La peine de mort*. *Volume I (1999-2000)*. Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (2015) : *Séminaire La peine de mort. Volume II (2000-2001*). Paris. Galilée.
Derrida, Jacques (2019) : *La vie la mort. Séminaire (1975-1976)*. Paris. Seuil.
Barthes, Roland (1971) : *Sade, Fourier, Loyola*. Paris. Seuil.
Bernardo, Fernanda (2016) : « De la *Destruktion* à la *Déconstruction* : de la mort et de la peine de mort », in *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*, n°39.
Bailly, Jean-Christophe (2020) : « L'excellence, fleuron de la nouvelle langue de bois », in *Les mots du pouvoir, le pouvoir des mots*. *Lignes* n° 62 (mai).
Chapoutot, Johann (2020) : *Libres d'obéir*. Paris. Gallimard.
Cospérec, Serge et Le Plaine (2019) : « Introuvable démocratisation de la philosophie », in *Le Monde diplomatique* n° 786 (septembre).
Cospérec, Serge (2020) : *La guerre des programmes (1975-2020). L'enseignement de la philosophie, une réforme impossible ?* Paris. Lambert-Lucas.
D'Hauterive, R. Gransaignes (1994) : *Dictionnaire des racines des langues européennes*. Paris. Larousse.
Dumazedier, Joffre et De Gisors, Hélène (1984) : « Français analphabètes ou illettrés ? », in *Revue française de pédagogie*, n° 69.
Ernout, Alfred et Meillet, Aintoine (2001), *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots* (4ème édition augmentée d'additions et de corrections par Jacques André). Paris. Klincksieck.
Jourdain, Anne et Popelard, Allan (2021) : « Les enseignants entre combativité, apathie et sirènes managériales», in *Le Monde diplomatique*, n° 886 (mai).
Lisse, Michel (2002) : « Déconstructions », in *Études françaises*, n°38 (1-2).

Mallet, Marie-Louise (2006), « L'incantation inachevée résonne », in *Un jour Derrida (Paroles en réseau)* https://books.openedition.org/bibpompidou/1379

Martucceli, Danilo (2010) : « Critique de la philosophie de l'évaluation », in *Cahiers Internationaux de sociologie*, n° 128-129.

Michaud, Ginette (2020) : « Jacques Derrida : politique et poétique de l'hospitalité », in *Philosophiques*, n°47.

Milner, Jean-Claude (2011) : *La politique des choses. Court traité politique I*. Lagrasse. Verdier.

Robert, Paul (1993) : *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Bebove et Alain Rey. Paris, Dictionnaires Le Robert.

Sautet, Marc (1993) : « Introduction », in *Le gai savoir*. Paris. Librairie Générale Française.